



COMMISSION WALLONNE POUR L'ÉNERGIE

AVIS

CD-12I03-CWaPE-459

sur la

*'demande de renouvellement de la licence de
fourniture d'électricité de
SCHOLT ENERGY CONTROL BELGIË NV,
suite à son déménagement et à la modification de son
nom en SCHOLT ENERGY CONTROL SA'*

*rendu en application des articles 23 de l'arrêté du 21 mars 2002 relatif
à la licence de fourniture d'électricité.*

Le 27 novembre 2012

**Avis de la CWaPE sur la demande de renouvellement de la licence de fourniture
d'électricité de SCHOLT ENERGY CONTROL BELGIË NV,
suite à son déménagement et à la modification de son nom en
SCHOLT ENERGY CONTROL SA**

1. Objet

L'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la licence de fourniture d'électricité prévoit que :

- *« Tout titulaire est tenu d'aviser la CWaPE, par lettre simple, dans un délai de quinze jours de toute modification de ses statuts en y joignant le procès-verbal de l'organe qui y a procédé » ;*
- *« Tout titulaire doit sans délai et au plus tard dans les quinze jours, notifier à la CWaPE, toute modification de contrôle, toute fusion ou scission qui le concerne ».*

Par son courrier du 26 novembre 2012, SCHOLT ENERGY CONTROL BELGIË NV nous a officiellement informés de son déménagement et de la modification de son nom, et a sollicité un renouvellement de licence.

2. Examen par la CWaPE

Lors de l'examen du dossier de candidature pour une licence de fourniture de gaz de SCHOLT ENERGY CONTROL SA, la CWaPE a constaté que le nom et l'adresse de la société étaient modifiés. Elle a donc prié le demandeur de mettre en ordre son dossier de licence de fourniture d'électricité. SCHOLT a envoyé par courrier le 26 novembre les éléments probants.

La CWaPE constate, après examen des documents fournis, que les conditions d'attribution de la licence sont toujours remplies.

3. Avis de la CWaPE

En application de l'article 23 de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la licence de fourniture d'électricité, la CWaPE recommande au Ministre d'acter le renouvellement de la licence de fourniture d'électricité au nom de SCHOLT ENERGY CONTROL SA, 18 Venecoweg à 9810 Nazareth.

* *
*